



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2019

Procès-verbal

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Entraide familiale de Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin s'est tenue au Cœur d'Or à Chexbres de 20h à 20h33. Son but était de passer en revue les différents points de notre Assemblée Générale qui n'ont pas pu être exécutés en date du 21 mars 2019 car les comptes de l'association n'ont pas pu être bouclés.

Présents : Clotilde Bourquin, Danielle Wegener, Adrienne Perrenoud, Céline Debray, Béatrice De Rham, Laure Lambelet, Marina Balimann, Françoise Aubort, Nadine Duchemin (Rivaz), Laurette Ruchonnet (St-Saphorin) et Janick Chatelain (Entraide Familiale Vaudoise).

Excusés : Anne Ziehli, Sylvie Laurent, Eric Bornand, Marianne Mühlethaler, René Gillieron (Puidoux), Dominique Wyss Cossy (Chexbres)

Mme Clotilde Bourquin, Présidente, déclare ouverte l'Assemblée et souhaite la bienvenue aux autorités en les personnes de Nadine Duchemin pour Rivaz et Laurette Ruchonnet pour St-Saphorin, les autorités pour Chexbres et Puidoux étant excusées.

Mme Clotilde Bourquin passe ensuite directement aux différents points de l'ordre du jour, à savoir :

1. Nomination d'un scrutateur pour cette assemblée :

Mme Bourquin propose que Marina Balimann prenne ce rôle pour ce soir, ce que cette dernière accepte volontiers.

2. Rapport de la trésorière :

Mme Anna-Rita Martino étant à l'étranger, Mme Clotilde Bourquin nous lit le rapport.

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de l'année 2018 de L'Entraide Familiale de Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin se présentent de la manière suivante :

Le total des recettes s'élève à **CHF 93'131.75** et celui des dépenses **CHF 97'080.10**.

De ce fait, le résultat négatif de l'année 2018 est de **3948.35**, ce qui est nettement inférieur à celui de l'année 2017 (**14'507.90**).

Pour les recettes, à côté des entrées dues aux différents services proposés par l'Entraide Familiale, il faut noter l'apport des cotisations, des dons et des frais d'inscription pour les Transports Accompagnées une somme totale de **16'010.35**, ce qui est supérieur à celui de l'année précédente qui était de **11'367.20**.

Nous remercions vivement tous nos membres et nos donateurs de leur générosité qui nous permet de continuer à aider les familles par le biais de nos différents services.

Pour rappel, le montant des cotisations et les frais d'inscription englobent le montant de **CHF 40.-** qui est demandé à toute personne désirant bénéficier de nos divers services. A la demande du bénéficiaire, ce dernier peut devenir aussi membre de notre Entraide Familiale ainsi recevoir le journal de l'Entraide Familiale Vaudoise.

Le don demandé et reçu en 2017 auprès de la Loterie Romande, pour un montant de **CHF 9000.-** a été dépensé en 2018 dans sa totalité pour l'achat de nouveaux jeux afin de rendre plus attractive notre ludothèque. Nous profitons de l'occasion pour réitérer nos remerciements à la Loterie Romande, mais également à Madame Adrienne Perrenoud pour le grand travail accompli.

Naturellement, nos remerciements vont aussi à nos 4 communes, qui nous soutiennent financièrement, mais aussi d'une manière, par exemple en nous mettant gracieusement les locaux à disposition et en remboursant le loyer versé au Centre Paroissial.

En 2018, 13 collaboratrices rémunérées ont œuvré dans nos différents services, à savoir :

- 8 animatrices pour les haltes-jeux et maternelles de Puidoux et Chexbres
- 3 animatrices pour les devoirs surveillés de Puidoux et Chexbres
- 2 trésorières, pour un poste, sachant qu'il y a eu un changement au mois d'avril.

Ce qui nous amène directement aux charges les plus élevées : les salaires. Ils représentent pour l'année 2018 CHF 71'331.20 et les charges sociales s'élèvent à 7'150.25 soit un montant total de 78'481.45 (remplacement du personnel auxiliaire inclus).

A relever l'aide que le groupement scolaire nous apporte chaque année en nous remboursant la totalité du déficit de notre service des « Devoirs surveillés ». Pour l'année 2018, le montant demandé s'élève à 325.05. Citons encore l'aide de la commune de Chexbres qui prend à sa charge la location du Centre Paroissial depuis de nombreuses années et qui représente pour l'année 2018 la somme de CHF 5'000.-. Un grand merci de leur générosité.

Je tiens à remercier vivement l'équipe des vérificateurs des comptes, Mesdames Françoise Aubort et Marina Balimann, et en particulier Monsieur Schwab, pour leur grand engagement, leur aide précieuse ainsi que pour toutes les remarques judicieuses sur la tenue des comptes.

Mes remerciements s'adressent également à vous, Mesdames et Messieurs, pour votre confiance et votre attention. Si vous le désirez, les comptes pour l'année 2018 peuvent être consultés et je reste à votre disposition pour toute question se rapportant aux comptes présentés.

3. Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Françoise Aubort prend la parole et présente le rapport

Les vérificateurs des comptes, Monsieur Jean-Marc Schwab, Madame Françoise Aubort et Madame Marina Balimann se sont réunis le mercredi 10 avril à 18h30 chez Madame Anne Rita Martino, Sentier de Courtaraye 12, à Savigny, afin de contrôler les comptes 2018 de l'Entraide Familiale. Madame Clotilde Bourquin, Présidente de l'Entraide Familiale était également présente.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ses comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons notamment procédé aux vérifications suivantes :

- Le bilan d'entrée du 1^{er} janvier 2018
- Les soldes au 31 décembre 2018 des comptes bancaires et du CCP
- Les écritures de boucllement
- Le bilan et comptes de pertes et profits au 31 décembre 2018

Nous avons également vérifié par sondage et comparaison avec l'exercice précédent, les comptes des différentes activités, à savoir : les comptes des halte-jeux, des écoles maternelles, de la gym parents-enfants, des devoirs surveillés et de la ludothèque.

Selon notre appréciation, nous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. Ces comptes présentent au 31 décembre 2018 un total de bilan de **CHF 68'676.45** et une perte de **CHF 3'948.36**.

Nous remercions Madame Anna Rita Martino pour les réponses apportées aux diverses questions que nous lui avons posées durant notre mission.

4. Approbation des comptes et décharges :

Mme Clotilde Bourquin demande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2018. Nous procédons donc au vote et les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donc donnée à Madame Anna-Rita Martino.

5. Election du comité :

Mme Clotilde Bourquin annonce donc les démissions et admissions au sein du comité :

- Démissions : Clotilde Bourquin, Présidente, Béatrice De Rahm, Transports accompagnés, Anna-Rita Martino, Trésorière.
- Admissions : Céline Debray, baby-sitting et braderie, Sylvie Laurent, confitures.

Le comité sera donc composé de 6 membres, ce qui est le nombre minimal accepté selon nos statuts.

Mesdames Françoise Aubort et Marina Balimann se demandent si le petit nombre de membres présent suffit et que le corum est atteint. Après vérification dans les statuts et confirmation de Janick Chatelain de l'Entraide Familiale Vaudoise, il n'y a pas de nombre minimum de membres présents à une assemblée et pour l'acceptation, il suffit d'une majorité simple.

N'ayant plus de président à la suite de la démission de Clotilde Bourquin, Mesdames Danielle Wegener et Adrienne Perrenoud annoncent reprendre le rôle de co-présidente ad interim pour 1 année, en attendant de retrouver une nouvelle personne d'accord de prendre la présidence. A noter que nous

recherchons également un trésorier et un secrétaire pour compléter notre comité.

A l'unanimité, les présidentes et les membres du comité sont élues à ce poste avec applaudissement.

Le nouveau comité se compose donc comme suit :

- Danielle Wegener : co-présidente ad interim / devoirs surveillés
- Adrienne Perrenoud : co-présidente ad interim / ludothèque
- Anne Ziehli : membre
- Céline Debray : baby sitting / braderie
- Sylvie Laurent : confitures
- Laure Lambelet : Halte-jeux / maternelle

6. Election des vérificateurs de compte :

Danielle Wegener prend la parole pour dire que Monsieur Jean-Marc Schwab serait reconnaissant si nous trouvions un autre vérificateur, mais que si nous n'avions personne d'autres il garderait la responsabilité de cette tâche pour l'année prochaine. Concernant Madame Françoise Aubort et Madame Marina Balimann, elles ne sont pas très motivées de reprendre cette place étant donné les problèmes qu'il y a eu cette année avec Madame Anna-Rita Martino dans la tenue des comptes. En effet, cette situation a été particulièrement inconfortable et a demandé énormément de temps. Du coup, elles ne veulent plus prendre cette responsabilité. Etant donné le nombre faible de membres présents, personne ne se propose pour reprendre cette place. Madame Balimann nous informe qu'elle trouve que la partie trésorerie devrait maintenant être reprise par un professionnel (fiduciaire, organisme externe). Si un professionnel s'en charge, elle est d'accord de reprendre son rôle de vérificateur. Dans le cas contraire, elle se réserve le droit de se retirer. Madame Aubort souhaite faire de même.

Nous ne pouvons donc pas procéder à l'élection des vérificateurs, vu que Madame Anna-Rita Martino procédera à la trésorerie jusqu'en juillet et que nous ne savons pas encore qui va la remplacer à la rentrée de Septembre.

Janick Chatelain rappelle qu'il y a plusieurs solutions pour ce faire, externaliser l'entier des comptes, externaliser la partie salariale et non les factures courantes, ou trouver une personne interne au comité. En tous les cas, elle réitère les soutiens et l'aide de l'Entraide Familiale Vaudoise dans nos démarches. Elle ajoute que le comité doit demander à l'assemblée de lui accorder sa confiance pour trouver du monde en cours d'année si Madame Balimann et Mme Aubort ne reprennent pas leur rôle au cas où le trésorier n'est pas un professionnel.

L'assemblée accorde donc la confiance au comité pour régler cette question en cours d'année.

7. Divers :

Madame Janick Chatelain, Entraide Familiale Vaudoise, prend la parole :

Elle rappelle que dans l'histoire des différentes Entraide Familiale il y a des moments délicats. Que la trésorerie est un poste charnière et que les problèmes

rencontrés cette année sont des choses qui arrivent. La bonne nouvelle c'est que les comptes sont maintenant corrects et qu'il n'y a eu aucune malversation. Elle ajoute que des fois, un renouveau comme celui du comité permet aussi de repartir sur de bonnes bases, elle remercie le comité en place et elle réitère encore une fois le soutien de l'Entraide Familiale Vaudoise.

Elle présente ensuite diverses informations de l'Entraide Familiale Vaudoise :

- En 2018, il y a 31 entraides familiales sur le canton présentant différents services
- 150 services divers sont proposés dans le cadre de l'Entraide Familiale dans les domaines :
 - 45 dans l'enfance (baby sitting, halte-jeux, maternelle, ludothèque, devoirs surveillés etc.)
 - 33 de la population générale et des familles (panier du cœur, braderie, chômage, etc.)
 - 63 dans les seniors (transports accompagnés, etc.)
 - 9 ludiques (lecture, gym, confitures, etc.)
- 1244 bénévoles actifs en 2018 qui font plus de 87'500 heures de bénévolat sur la canton de Vaud. Ceci représente 50 temps plein pour un coût moyen de CHF 3'000'000 qui représentent donc directement une économie pour la canton.
- La masse salariale pour 30 des 31 associations représentent CHF 6'000'000.
- La masse salariale de l'Entraide Familiale du gros de Vaud représente à elle seule CHF 12'000'000 car elle joue le rôle de réseau de la petite enfance et s'occupent de 6 crèches, des accueillantes en milieu familial, de l'UAPE et fait donc exception au sein de l'Entraide Familiale Vaudoise.

Adrienne Perrenoud rappelle que le 12 juin de 15h00 à 17h30 aura lieu les 20 ans de la ludothèque. Elle nous attend nombreux à cette occasion.

Mme Clotilde Bourquin tient à remercier chaleureusement encore les différentes communes qui nous apportent leur soutien.

Mme Laurette Ruchonnet, au nom de la Commune de St-Saphorin, mais aussi des autres communes, tient à remercier le comité pour leur énorme engagement qui n'est pas toujours valorisé comme il devrait l'être.

Mme Clotilde Bourquin clôt la séance à 20h33